

MAIRIE DES ADRETS DE L'ESTEREL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 mars 2017

Conseillers présents : MM, BROGLIO Nello, Maire,

CAPPA Jean François, TREMEREL Liliane, FERNANDEZ Bernadette et PILLET Murielle : adjoints.

GERMAIN Jacques, SARRACO Reine, GILLES Alain, SANCHEZ Jacqueline, MURTA Jean Louis, ROCHEL Jacqueline, NIETO Carine, RAGAUD Christelle et De JESUS Jérôme : Conseillers Municipaux.

Conseillers représentés : MISEROUX Gérard, MASBOU Bernard et BAILLEUL Laëtitia qui en application de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir de voter en leur nom à PILLET Murielle, TREMEREL Liliane et BROGLIO Nello.

Absents excusés : HEMSEN Alain, GUERIN René, de CONINCK Christophe, HOUPLON Sylvain et BAUGIER Valérie.

Le compte rendu du 15 mars 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1) Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'aménagement du terrain de stockage du Centre Technique Municipal

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents et représentés, 16 voix pour, 1 voix contre (MISEROUX Gérard) approuve la demande de subvention faite au Conseil Départemental pour l'aménagement du terrain quartier Grimon, propriété de la commune.

2) Réalisation de la salle polyvalente – Demande de subvention au Conseil Départemental

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents et représentés, 16 voix pour, 1 abstention (MISEROUX Gérard) approuve la deuxième demande de subvention au Conseil Départemental pour la réalisation de l'opération comprenant une salle polyvalente et une maison de l'Estérel.

3) Convention cadre de formation 2017 – Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés du projet de convention cadre de partenariat avec le C.N.F.P.T. pour permettre aux agents de suivre des formations payantes.

4) Ratios promus/promouvables pour saisine du Comité Technique Paritaire

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés du tableau des ratios promus/promouvables permettant un avancement, sans condition (s) complémentaire (s) à celles prévues le cas échéant par les statuts particuliers des cadres d'emploi.

5) Convention pour la participation d'intervenants extérieurs à l'enseignement de la natation scolaire

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés a voté contre le projet de convention avec l'Education Nationale qui oblige la commune à participer à la mise en œuvre de la natation scolaire, telle qu'elle est définie par les textes en vigueur.

6) Convention avec la M.N.T. fixant les modalités de mise en œuvre de la protection sociale complémentaire des agents

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque prévoyance proposée par le Centre de Gestion du Var.

Vu par nous, Maire de la Commune des Adrets de l'Estérel, pour être affiché le jeudi 04 mai 2017 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Fait aux Adrets de l'Estérel, le 04 mai 2017

Le Maire :

N. BROGLIO